

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

S : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakhri et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier d'El Ghazal - Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-545361

84370

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : Société :

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des cotisations engagées : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 28/10/2021

Nom et prénom du malade : Boudiaf Ad

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☒ Enfant

Nature de la maladie : Ophalmologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 28/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Honoraires
28/07/2021	C1		250,00	INP: 091011038

Docteur Adil FATHALLAH
Pédiatre
Groupe Résidentiel Al Firdaouss II
85 Gh 7 RDC Oulfa-Casablanca
Tél: 0522 91 00 30 Urgence: 05 66 48 76

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE JAMAI Ensemble Immobilier AL FIRDAOUS GH 15 lot A 80 N° 1 Oulfa Hay Hassani Casablanca Tél: 0522 93 30 25	28/07/2021	45,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

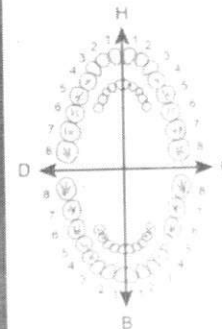
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H			
25533412	25433550		
00000050	00000300		
00000000	00000000		
35533411	11933553		
B			

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, néo-orthodontie à l'apexodontie

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Adil Fath Allah
Pédiatre

Ancien Médecin au CHU Ibn Roch
Ex. Chef du service de Pédiatre Hôpital Hassani



الدكتور عادل فتح الله

إختصاصي في أمراض الطفل و الرضع
طبيب سابقاً بمستشفى الأطفال ابن رشد
رئيس سابقاً لقسم الأطفال بمستشفى الحسن

28/07/2021

BAHDIYA - JAD

45,50

① Cefotaxime **1s** Cp 500g

1 Cp x 2/5

au milieu de repas

بالتوقيت

PHARMACIE JAMAI
Ensemble Immobilier
AL FIRDAOUS
GH 15 Im A 00 N° 1 Oulfa
Hay Hassani - Casablanca
Tél: 0522 98 30 25

Docteur Adil FATHALLAH
Pédiatre

Groupe Résidentiel Al Firdaouss Imm.
65 Gh 7 RDC Oulfa-Casablanca
Tél: 0522 91 00 30 - Urgences: 06 66 48 76 87

ACN0036-09

Cataflam® 50 mg

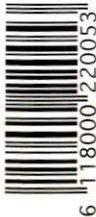
20 Dragées à 50 mg



Liste II- Uniquement sur Ordonnance

كطفلام 50 ملغ

Cataflam® 50mg
20 dragées



6 118000 220053

Conserver à l'abri de l'humidité et à une température ne dépassant pas 30°C.
Tenir hors de la portée des enfants

يحفظ بعيداً عن الرطوبة وفي درجة حرارة لا تتعدى 30 درجة مئوية
يحفظ بعيداً عن متناول الأطفال

8

علاج ضد الآلام و الالتهابات.

عن طريق الفم

20 قرصاً من 50 ملغ

Composition :

Diclofénac potassium 50 mg
Excipients q.s.p une dragée

Voir la notice pour plus d'information

Cataflam® 50mg
Diclofénac potassium

NOVARTIS

Anti-inflammatoire, Analgésique.

Voie orale

20 Dragées à 50 mg

LOT: M20158
EXP: SEP 2023
PPV: 45,50 DH



IDEEMCO

Titulaire de l'AMM : صاحب الرخصة :
Novartis Pharma Maroc
82, Bd Chefchaoui, Q1 Ain Sebba 20590 -
Casablanca Maroc
المصنع :
Novartis Pharma Maroc
82, Bd Chefchaoui, Q1 Ain Sebba 20 590
Casablanca -Maroc.